

Synthèse

En 2020, les femmes représentent 51 % de la population en Bretagne. Tous âges confondus, la région compte près de 100 000 femmes de plus que d'hommes. Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes dans les classes d'âge les plus jeunes et cette situation s'inverse avec l'âge. Cela s'explique par une espérance de vie à la naissance bien supérieure pour les femmes : 85,2 ans contre 79,1 ans pour les hommes en Bretagne en 2020. Ainsi, les femmes représentent 49 % des Bretons de moins de 30 ans et 62 % de ceux de 75 ans ou plus.

Les répartitions de la population entre femmes et hommes sont très similaires d'un département breton à l'autre, y compris pour les classes d'âge les plus élevées, où les répartitions sont les moins paritaires. Les femmes représentent en effet 61 % de la population bretonne âgée de 75 ans ou plus, 62 % des Costarmoricains et Morbihannais et 64 % des Finistériens de cette même classe d'âge.

En 2020, parmi les Bretons âgés de 25 à 64 ans, les femmes sont plus diplômées que les hommes : 43 % d'entre elles sont diplômées du supérieur, contre 35 % des hommes, soit 8 points d'écart. Cette différence entre les femmes et les hommes est la plus faible en Ille-et-Vilaine (6 points d'écart, avec 47 % des Bretonnes de 25 à 64 ans détenant un diplôme du supérieur) et la plus élevée dans le Morbihan (9 points d'écart, avec 40 % des Morbihannaises de 25 à 64 ans détentrices d'un diplôme du supérieur).

En Bretagne, comme au niveau national, l'écart entre les femmes et les hommes en termes d'obtention d'un diplôme du supérieur est plus marqué pour les jeunes générations : il est de 12 points parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans et de 3 points parmi celles âgées de 50 à 64 ans. Parmi les femmes de cette dernière classe d'âge, moins d'une sur trois est diplômée du supérieur, alors que c'est le cas d'un peu plus d'une femme sur deux chez les 25-34 ans.

Parmi les plus jeunes, les filles présentent aussi de meilleurs résultats scolaires. En particulier, en Bretagne, les filles ont en 2017 un taux de réussite au bac général supérieur de 3 points à celui des garçons [Lardoux, Palaric, 2021]. Elles sont nettement majoritaires (57 %) dans la filière générale et presque aussi nombreuses que les garçons dans la filière technologique (49 %). Pour le choix des matières de spécialités en terminale générale, les filles s'orientent davantage vers des spécialités littéraires et économiques. Les garçons choisissent quant à eux plus souvent des spécialités scientifiques. En Bretagne, les filles représentent 77 % des élèves de terminale inscrits dans les spécialités de Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales et 64 % de ceux inscrits dans les trois spécialités suivantes : Histoire, géographie, sciences politiques, Sciences économiques et sociales et Sciences de la vie et de la Terre. Les garçons représentent 57 % des inscrits en spécialité Mathématiques et 54 % des inscrits en spécialité Physique.

Bien que plus diplômées, les femmes sont moins représentées sur le marché du travail. Dans la région, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans s'établit à 73 % contre 76 % pour les hommes, un écart de 3 points qui est un peu plus faible qu'au niveau national (5 points). Les quatre départements bretons présentent des taux d'activité des 15-64 ans similaires, pour les femmes (entre 72 % et 73 %) comme pour les hommes (entre 75 % et 77 %).

Les femmes ont par ailleurs davantage recours au temps partiel que les hommes. Dans la région, 20 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel contre seulement 5 % des hommes. Ce recours au temps partiel pour les femmes est très homogène en Bretagne (entre 20 et 21 % selon les départements) et il est plus fréquent qu'au niveau national (17 %). Parmi les 25-49 ans, l'écart entre les femmes et les hommes vis-à-vis du temps partiel se creuse avec le nombre d'enfants : en Bretagne, il est de 8 points pour les personnes sans enfant, de 15 points pour les personnes ayant un enfant et de 24 points pour les personnes ayant trois enfants ou plus.

Dans la région, comme au niveau national, certains métiers sont essentiellement occupés par des femmes, notamment les métiers des services d'aide à la personne comme les assistantes maternelles (en Bretagne, ce métier est occupé à 98 % par des femmes), les aides à domicile et aides ménagères (94 %) ou les métiers du soin, comme les aides-soignants (91 %) ou les infirmiers et sages-femmes (86 %).

Les femmes occupent par ailleurs moins souvent que les hommes des postes de dirigeants dans les entreprises privées. En 2019, en Bretagne, les hommes sont 1,5 fois plus nombreux aux postes de dirigeants non salariés d'entreprise et 4 fois plus nombreux parmi les dirigeants salariés [Bovi, Tacon, 2022].

L'écart de revenu salarial moyen entre les femmes et les hommes reflète à la fois des différences en matière de salaire en équivalent temps plein (EQTP) et en matière de volume de travail réalisé au cours de l'année, les femmes étant bien plus souvent à temps partiel et moins souvent en emploi dans l'année que les hommes. Ainsi, en 2021, dans la région, le salaire net en EQTP des femmes s'élève en moyenne à 24 130 euros par an : il est inférieur de 15 % à celui des hommes (28 230 euros), un écart identique à celui enregistré au niveau national. Les disparités salariales entre femmes et hommes sont un peu plus faibles dans les Côtes-d'Armor et dans le Morbihan (respectivement 13 et 14 %).

Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes augmentent avec l'âge. Dans la région, la rémunération des femmes salariées de 25 à 34 ans est inférieure de 9 % à celle des hommes (1 point de plus que la moyenne nationale). Cet écart atteint 21 % parmi les 50-64 ans (1 point de moins qu'au niveau national).

Les écarts de salaires en défaveur des femmes sont plus prononcés parmi les cadres (17 %), catégorie socioprofessionnelle dans laquelle elles représentent 34 % des salariés en EQTP, que parmi les employés (5 %), catégorie composée à 73 % de salariées femmes en EQTP.

Les disparités entre les femmes et les hommes s'observent également dans les modes de cohabitation. En particulier, l'autonomie résidentielle et la formation d'une famille sont des situations plus fréquentes chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. En 2020, dans la région, 43 % des femmes âgées de 18-19 ans, 66 % des 20-24 ans et 91 % des 25-29 ans ont quitté le domicile parental, contre respectivement 36 %, 54 % et 82 % des hommes.

Entre 25 et 49 ans, 12 % des femmes sont à la tête d'une famille monoparentale contre 3 % des hommes. Tous âges confondus, les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont par ailleurs plus fréquemment en situation de pauvreté (29 %) que les hommes dans la même situation familiale (20 %).

Entre 25 et 49 ans, 58 % des femmes vivent en couple avec un ou plusieurs enfants contre 53 % des hommes.

Toujours pour la même tranche d'âge, les femmes sont 12 % à vivre seules contre 21 % pour les hommes. L'écart se réduit puis s'inverse avec l'âge : entre 50 et 64 ans, 23 % des femmes vivent seules et c'est le cas pour 22 % des hommes. À partir de 65 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à vivre seules (41 % contre 21 %), en lien avec une espérance de vie plus élevée.

En moyenne plus âgées, les femmes de 60 ans ou plus vivant à domicile sont également plus souvent en situation de perte d'autonomie que les hommes (respectivement 7 % contre 5 % en Bretagne en 2021) [Gallic, Quesson, 2023].